

Passage de l'oléoduc Énergie Est : Le CRE Laurentides dit non



Thomas Gallenne

Publié le 29 septembre 2015

Le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides participera aux consultations publiques de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) concernant le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada. Un mémoire sera déposé et présenté à l'audience du secteur de la Couronne Nord ce jeudi 1er octobre.



Le CRE Laurentides recommande à la CMM de s'opposer au passage de l'oléoduc sur son territoire, comme l'ont d'ailleurs fait plusieurs municipalités de la région. Le promoteur n'a pas réussi à faire la démonstration que ce projet aurait des retombées positives. En fait, l'ensemble des analyses démontrent que les avantages issus de ce projet ne serviraient qu'à quelques multinationales alors que les risques et les conséquences qui en découleraient seraient assumés par la population.

© Photo : Courtoisie

L'oléoduc Énergie Est de TransCanada est un projet d'envergure qui prévoit traverser notre territoire.

L'oléoduc Énergie Est de TransCanada est un projet d'envergure qui aura beaucoup d'impacts autant sur la communauté, l'économie et l'environnement, et ce, qu'il y ait ou non déversement. Les pertes foncières pour les

municipalités qui ne pourront plus développer certaines parties de leur territoire, les risques pour la sécurité civile, pour la qualité de l'eau potable, pour les espèces et les milieux vulnérables ne sont que quelques exemples. Bien que le tracé définitif ne soit pas connu, celui qui est proposé à l'heure actuelle traverse notamment des cours d'eau qui approvisionnent en eau potable une forte population, des zones aux vocations diversifiées dont les retombées économiques sont importantes (zones d'agriculture, de villégiature, etc.), des zones fortement habitées. En somme, les enjeux sont nombreux et touchent toutes les sphères d'activités.

C'est à la suite de cette consultation que la CMM établira sa position et produira un rapport destiné aux deux autres niveaux de consultations, soit ceux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et de l'Office national de l'énergie (ONÉ).

Afin que l'évaluation qu'en fera la CMM tienne compte des nombreuses réalités, il est important qu'un maximum d'intervenants fasse valoir ses préoccupations. À cet effet, le CRE Laurentides invite ses membres et la population à participer à la consultation publique qui aura lieu le jeudi 1er octobre à 19h, au Centre culturel et communautaire Thérèse de Blainville 120, boul. du Séminaire, Sainte-Thérèse.

Il est possible de contribuer aux consultations en déposant un mémoire sur le site Internet de la CMM.

<http://cmm.qc.ca/fr/accueil/>